



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Haut-Rhin

Session plénière du 15 septembre 2026

**Avis rendu sur la déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de
FESSENHEIM**

VU le code rural et de la pêche maritime et ses articles L.112-1-1 et D.112-1-11, permettant la consultation de la CDPENAF sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation desdits espaces ;

VU le code des relations entre le public et l'administration relatif au règlement des commissions administratives à caractère consultatif, notamment les articles R 133-1, R 133-2, R 133-3 à R 133-15 ;

VU le décret n°2015-644 du 9 juin 2015 relatif aux commissions départementales et interdépartementales de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en métropole ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2020 modifié, portant composition de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Haut-Rhin ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 juin 2026 portant délégation de signature du préfet à la directrice départementale des territoires ;

VU la saisine volontaire le 30 juillet 2026 de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Haut-Rhin sur la déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de FESSENHEIM pour le projet « Technocentre » ;

Considérant la nécessité de protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers dans le département du Haut Rhin,

Considérant que la modification porte sur un secteur urbanisé ,

Considérant l'intérêt général du projet,

Considérant la mise en place de compensations environnementales et la concertation préalable avec la profession agricole ;

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Haut-Rhin émet un avis facultatif FAVORABLE à la déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de FESSENHEIM pour le projet d'une installation de valorisation de métaux faiblement radioactifs « Technocentre »

Fait à Colmar, le

**Le Directeur Départemental Adjoint
pour le préfet du Haut-Rhin,**

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke and a vertical line, crossing the name below.

Jacques BONIGEN